

GIPAFOC - IA

Association Loi 1901
3 Boulevard Bâtonnier Cholet
44100 NANTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique
7, rue Roland Garros
44700 ORVAULT

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GIPAFOC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Une attention particulière a été portée sur :

- La reconnaissance du chiffre d'affaires apprentissage d'un montant de 13 979 K€ au titre de l'exercice 2023. Il comprend :
 - o Un montant de 722 K€ de factures à établir sur les contrats apprentis en cours, et présents dans le tableau « Etat des créances » en page 18 de l'annexe des comptes annuels,
 - o 819 K€ de produits facturés d'avance pour les contrats apprentis en cours, positionnés au passif du bilan, tel qu'indiqué au tableau « Etat des dettes » en page 19 de l'annexe des comptes annuels

De plus, 780 K€ de chiffre d'affaires ont été comptabilisés en produits exceptionnels sur exercices antérieurs du fait du passage à la méthode « Bilan comptable » issue du logiciel métier interne YPAREO, tel que mentionné en pages 20 et 21 de l'annexe des comptes annuels.

- La valorisation des créances clients d'un montant total de 1 370 K€ présentes en solde à l'actif du bilan au 31 décembre 2023, et constituées de créances clients d'un montant de 593 K€ et de factures à établir d'un total de 777 K€, tel qu'indiqué dans le tableau « Etat des créances » en page 18 ; et dans la règle et méthode de l'annexe des comptes annuels.
- Les provisions pour risques et charges d'un montant de 1 533 K€ au 31 décembre 2023, tant en matière d'engagement de retraite que de travaux de grands entretiens et de remise en état, présentées dans le tableau « Provisions d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels en page 12, pour lesquelles nous avons vérifié la concordance des comptes avec les éléments recueillis.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 29 mars 2024.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 29 mars 2024

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale

Ouest Atlantique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dominique GUILLET', written over a horizontal line.

Dominique GUILLET

Commissaire aux Comptes Associé

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311222
<i>Cabinet Guillet Bouju Associés</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	928 233,10	150 996,80	777 236,30	73 570,20
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	206 617,90	150 439,54	56 178,36	73 570,20
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	37 615,20	557,26	37 057,94	
Immo. incorporelles en cours	684 000,00		684 000,00	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 482 551,72	8 373 471,06	5 109 080,66	4 891 473,07
Terrains				
Constructions	10 263 636,42	6 426 397,02	3 837 239,40	3 988 534,98
Installations techn., mat., outil	302 256,38	195 933,92	106 322,46	85 310,67
Autres immob. corporelles	2 691 609,79	1 751 140,12	940 469,67	817 627,42
Immob. corporelles en cours	225 049,13		225 049,13	
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	230 954,41		230 954,41	290 354,38
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				101 710,30
Prêts	205 915,33		205 915,33	185 285,33
Autres immob. financières	25 039,08		25 039,08	3 358,75
TOTAL I	14 641 739,23	8 524 467,86	6 117 271,37	5 255 397,65
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnement				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.	24 250,00		24 250,00	21 850,00
Avances & acomptes versés/com.	24 250,00		24 250,00	21 850,00
Créances	1 503 333,77	31 732,66	1 471 601,11	5 805 737,10
Clients et comptes rattachés	1 402 531,32	31 732,66	1 370 798,66	5 636 618,41
Autres créances	100 802,45		100 802,45	169 118,69
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Disponibilités	10 744 802,00		10 744 802,00	5 007 919,07

GIPAFOC - iA

Bilan actif

N° Siret 42417546100021

NAF (APE) 8532Z

N° Identifiant

Période du 01/01/23

au 31/12/23

Tenue de compte : EURO

3 bd batonnier cholet

44100 Nantes

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 13/03/24

à 13:52:01

Page :

2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311222
Disponibilités	10 744 802,00		10 744 802,00	5 007 919,07
Charges constatées d'avance	439 816,00		439 816,00	537 988,00
Charges constatées d'avance	439 816,00		439 816,00	537 988,00
TOTAL II	12 712 201,77	31 732,66	12 680 469,11	11 373 494,17
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	27 353 941,00	8 556 200,52	18 797 740,48	16 628 891,82

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Impression provisoire

GIPAFOC - IA

Bilan passif

N° Siret 42417546100021

NAF (APE) 8532Z

N° Identifiant

Période du 01/01/23

au 31/12/23

Tenue de compte : EURO

3 bd batonnier cholet

44100 Nantes

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 13/03/24

à 13:52:01

Page :

3

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 311222
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres		8 402 035,85	6 335 295,83
Fonds asso. sans droit de reprise		839 454,42	839 454,42
Ecart de réévaluation			
Réserves		1 036 264,23	1 036 264,23
Report à nouveau		6 526 317,20	4 459 577,18
Autres fonds associatifs		1 870 394,42	2 066 740,02
Résultat sous contrôle du financeur		1 870 394,42	2 066 740,02
Subventions d'invest. sur biens		2 387 902,11	2 601 614,11
Subventions d'investissement		2 387 902,11	2 601 614,11
Provisions réglementées			
Provisions réglementées			
TOTAL I		12 660 332,38	11 003 649,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges		1 533 161,07	1 611 852,00
Provisions pour risques		327 438,07	229 425,00
Provisions pour charges		1 205 723,00	1 382 427,00
TOTAL II		1 533 161,07	1 611 852,00
FONDS DEDIES			
Sur subv. de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL III			
DETTES			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			20 341,53
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			20 341,53
Emprunts et dettes financ. divers			
Emprunts et dettes financ. divers			
Avanc. & acptes reçus/com en cours			
Av. & ac. reçus s/com. en cours			
Dettes fourniss. & cptes rattachés		1 785 554,25	2 666 961,69
Dettes fourniss. & cptes rattachés		1 785 554,25	2 666 961,69
Dettes fiscales et sociales		1 500 324,29	1 028 730,27
Dettes fiscales et sociales		1 500 324,29	1 028 730,27

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Impression provisoire

GIPAFOC - IA

Bilan passif

N° Siret 42417546100021

NAF (APE) 8532Z

3 bd batonnier cholet

N° Identifiant

Période du 01/01/23

44100 Nantes

Document fin d'exercice

au 31/12/23

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 13/03/24

à 13:52:01

Page :

4

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311222
Dettes sur immo. et cptes rattachés			371 142,83	1 024,62
Dettes sur immo. & cptes rattachés			371 142,83	1 024,62
Autres dettes			127 098,75	3 708,75
Autres dettes			127 098,75	3 708,75
Produits constatés d'avance			820 126,91	292 623,00
Produits constatés d'avance			820 126,91	292 623,00
TOTAL IV			4 604 247,03	4 013 389,86
Ecarts de conversion passif (V)				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			18 797 740,48	16 628 891,82

Cabinet
Guillet Bouju Associés

GIPAFOC - IA

Compte de résultat

N° Siret 42417546100021

NAF (APE) 8532Z

N° Identifiant

Période du 01/01/23

au 31/12/23

Tenue de compte : EURO

3 bd batonnier cholet

44100 Nantes

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 13/03/24

à 13:53:22

Page :

5

Détail des postes		Au 311223	Au 311222
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coût d'achat des marchandises			
Achats de marchandises			
Variations de stocks de march.			
Consommation exercice /tiers			
Achats matières premières			
Achats autres approvisionnements			
Variation de stocks Mat./approv.			
Autres achats et charges externes			
Impôts, taxes et vers. assimilés			
Impôts, taxes et vers/ assimilés			
Charges du personnel			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortis. & provisions			
Amort. sur immobilisations			
Provis. sur immobilisations			
Provis. sur actif circulant			
Amort. pour risque et charges			
Autres charges			
Autres charges			
TOTAL I		6 078 142,42	5 671 445,17
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes-parts résultats/op comm.			
CHARGES FINANCIERES (III)			
Dot. aux amort. & aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes/cess. mob. de plac.			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amort. & provis.			
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)			
Partic. salariés Expansion			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			
Impôts sur les bénéfices			
Solde créditeur			
Bénéfice			
TOTAL GENERAL (CHARGES)		16 330 053,33	14 855 425,38

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Impression provisoire

GIPAFOC - iA

Compte de résultat

N° Siret 42417546100021

NAF (APE) 8532Z

3 bd batonnier cholet

N° Identifiant

Période du 01/01/23

44100 Nantes

Document fin d'exercice

au 31/12/23

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 13/03/24

à 13:53:22

Page :

6

Détail des postes		Au 311223	Au 311222
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Montant net Chiffre d'affaires (A)		14 356 978,23	14 247 295,51
Ventes de marchandises			
Production vendue (B&S)		14 356 978,23	14 247 295,51
Autres produits d'exploitation (B)		821 132,51	376 948,04
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		96 120,81	85 867,23
Reprise /prov. & transferts charge		711 414,86	285 727,75
Autres produits		13 596,84	5 353,06
TOTAL (A+B)		15 178 110,74	14 624 243,55
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes parts résultat/op. comm.			
PRODUITS FINANCIERS (III)		158 434,19	4 938,41
De participations			
D'autres valeurs mobil. & créances			
Autres intérêts et produits assim.		158 434,19	4 938,41
Reprise/provis. & transf. charges			
Différ. positives de change			
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		993 508,40	226 243,42
Sur opérations de gestion		779 796,40	
Sur opér. de capital, cess. actifs			
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		213 712,00	226 243,42
Autres opér. de capital			
Reprises/prov. & transf.de charges			
Solde débiteur			
Perte			
TOTAL GENERAL (PRODUITS)		16 330 053,33	14 855 425,38

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Impression provisoire

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

I. Règles et Méthodes Comptables

Cabinet
Guillet Bouju Associés

I.1. Faits caractéristiques

Le GIPAFOC, groupement interprofessionnel pour l'apprentissage et la formation professionnelle continue, est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Il est chargé de la gestion de l'iA, l'intelligence Apprentie, centre de formation d'apprentis et qui a deux activités principales, l'apprentissage et la formation professionnelle continue.

Les états comptables de l'exercice 2023 du GIPAFOC regroupent les opérations comptables relatives à l'apprentissage et à la formation continue de l'organisme de formation iA.

Le GIPAFOC est soumis au contrôle technique et financier de France Compétences et de la Dreets.

◆ Pour rappel, le 1^{er} janvier 2020 est la date d'entrée en vigueur de la réforme de l'apprentissage, portée par la loi de 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », entraînant un changement de modèle économique pour le CFA avec désormais un financement « au contrat » par voie de facturation auprès d'opérateurs de compétences » qui l'assureront suivant un « niveau de prise en charge » préalablement déterminé par la branche – ou à défaut par accord collectif interprofessionnel – au regard des recommandations de France Compétences (instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage).

◆ L'intelligence Apprentie est présent sur 6 sites en 2023 (Nantes, Saint-Nazaire à la MASN et sur le site de Gavy Océanis, la Roche-sur-Yon en 2021, Savenay en 2022 et Pornic en septembre 2023) et poursuit son implantation territoriale sur 2024 (Sables d'Olonne et 2 nouveaux sites sur Nantes pour « iA Expérience » et le Campus de la rue Bisson, ancienne MCTE).

Les projets immobiliers ont démarré sur l'année 2023 et sont enregistrés en immobilisations en cours.

◆ La création d'une offre de formation en 100 % distanciel, dénommé « iA Digital School » proposera des parcours digitalisés dès 2024. A ce titre, l'acquisition de ces formations ont été facturées sur 2023 et sont enregistrées en immobilisation incorporelle en cours.

◆ Les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2023 sont le BTS NDRC et le Bachelor CCPPBA sur le site de la Roche sur Yon et le Bac Pro et BTS Mco sur le site de Pornic.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet
Guillet Bouju Associés

I.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes sont arrêtés à l'année civile.

Ceux de l'exercice de l'association ont été arrêtés selon les principes du règlement n° 2016-07 de l'Autorité des Normes comptables du 4 novembre 2016.

Ils ont été établis dans le respect du principe de prudence, de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. Informations relatives aux postes de bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2023 s'élève à 18 798 K€ dont un bénéfice 2023 de 1 870 K€.

Les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus :

II.1. Subventions d'investissement

Il a été fait application du chapitre I- Règles de comptabilisation- du règlement CRCC n° 99-01.
Voir tableau des subventions d'investissement

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Subventions	Financeur	Enregistrement comptable	Montant des subventions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant des subventions à la fin de l'exercice
Subv. d'investissement affectées à un bien renouvelable pour l'association allouées en : 2001 et affectées à l'équipement mobilier		Compte 1027_ Fonds associatifs sans droit de reprise	839 454			839 454
Total 1			839 454	0	0	839 454
Subv. d'invest. affectées à un bien non renouvelable par l'association et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien allouées en : 2001 au titre de l'ensemble immobilier	Etat	Compte 13111_ Subv. Bâtiment	980 797			980 797
	Région PDL	Compte 13121_ Subv. Bâtiment	3 521 572			3 521 572
	Conseil Général L.A	Compte 13131_ Subv. Bâtiment	243 918			243 918
Total 2			4 746 287	0	0	4 746 287
Subv. d'invest. affectées à un bien non renouvelable par l'association et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien allouées à compter de : 2012 au titre de l'agrandissement CAMPUS	Etat	Compte 131115_ Subv. Etat bâtiment CAMPUS	530 095			530 095
	Région PDL	Compte 131211 - Subv. Région bâtiment CAMPUS	970 000			970 000
Total 3			1 500 095	0	0	1 500 095
Subv. allouées au titre des équipements : en cours	Région PDL	Compte 13120_ Subv. Région équipement	445 593		32 675	412 918
	Opco	Compte 1314_ Subv. Opco	45 624			45 624
Total 4			491 217	0	32 675	458 542
Total Général			7 577 053	0	32 675	7 544 378

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Amortissement des subventions	Financier	Enregistrement comptable	Montant des reprises sur subventions au début de l'exercice	Reprises de l'exercice - compte 777000	Reprises exceptionnelles de l'exercice - compte 777000	Diminutions	Montant des reprises sur subventions à la fin de l'exercice
Subv. d'invest. affectées à un bien non renouvelable par l'association et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien allouées en : 2001 au titre de l'ensemble immobilier	Etat	Compte 13911_ Amort Subv. bâtiment	687 068	23 686			710 754
	Région PDL	Compte 13912_ Amort Subv. Bâtiment	2 462 501	85 044			2 547 545
	Conseil Général L.A	Compte 13913_ Amort Subv. Bâtiment	170 562	5 890			176 452
Total 1			3 320 131	114 620	0	0	3 434 751
Subv. d'invest. affectées à un bien non renouvelable par l'association et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien allouées à compter de : 2012 au titre de l'agrandissement CAMPUS	Etat	Compte 139111_ Amort Subv Bâtiment Campus	186 181	20 939			207 120
	Région PDL	Compte 139121_ Amort Subv Bâtiment Campus	341 426	38 355			379 781
Total 2			527 607	59 294	0	0	586 901
Subv. allouées au titre des équipements : en cours	Région PDL	Compte 139125_ Amort Subv. Région équipement	281 449	41 713		43 715	279 447
	Opco	Compte 139140_ Amort Subv. Opco équipement	6 798	9 125		0	15 923
Total 3			288 247	50 838	0	43 715	295 370
Total Général			4 135 985	224 752	0	43 715	4 317 022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**II.2. Provisions pour risques et charges***Cabinet
Guillet Bouju Associés***II.2.1. Engagement en matière de retraite**

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite est comptabilisé en engagement au bilan pour un montant global de 237 K€. Cet engagement est constaté depuis 2001. Sur l'exercice 2023, cette provision enregistre une dotation de 38 K€ et une reprise de 30 K€.

II.2.2. Provision pour remise en état

Une provision pour remise en état est enregistrée pour un montant de 199 K€.

II.2.3. Provision pour Gros travaux & Révisions

Le bâtiment du site de Nantes fait l'objet d'une provision Gros travaux pour un montant total de 1 006 K€.

II.2.4. Provisions pour litige et pour charges sociales

Il a été constaté une provision pour risque de 90 K€.

La provision pour charge sociale constatée en 2022 pour un montant de 97 K€ a été reprise en totalité sur l'exercice 2023.

GIPAFOC – IA

Exercice clos le 31 décembre 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Voir tableau des provisions

PROVISIONS D'EXPLOITATION				
Provisions	Montant des provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises sur provisions	Montant des provisions à la fin de l'exercice
Engagement en matière de retraite	229 425	37 806	29 793	237 438
Provision pour remise en état Hall mutualisé	197 000	7 000	5 000	199 000
Provision Gros entretien & Révision	1 088 427	161 472	243 176	1 006 723
Provision pour risque	97 000		97 000	
Provision pour litige		90 000		90 000
Total Général	1 611 852	296 278	374 969	1 533 161

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS*Cabinet
Guillet Bouju Associés***II.3. Immobilisations Incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Le total des immobilisations incorporelles d'un montant de 928 K€ au 31 décembre 2023. Les acquisitions sont de 722 K€ dont :

- L'acquisition de parcours digitalisés de formations qui seront mises en application sur 2024 d'un montant de 684 K€ et enregistrées en immobilisations incorporelles en cours.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels, création du site internet : 3 ans
- Progiciels (dont Yparéo, Sugar CRM) : 5 ans

Voir tableau des immobilisations et tableau des amortissements

II.4. Immobilisations Corporelles

Il a été fait application du règlement CRC 2004-06 portant sur l'évaluation et la comptabilisation des actifs : ainsi, aucune modification n'a été apportée aux actifs historiquement comptabilisés, l'ensemble de ces derniers répondant aux nouvelles définitions.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application du règlement CRC 2002-10, les actifs immobilisés doivent être décomposés en éléments séparés ayant une durée d'utilisation distincte : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Le total des immobilisations corporelles sont de 13 482 K€ au 31 décembre 2023.

Les acquisitions 2023 représentent un montant de 771 K€.

II.4.1. Financement et garanties des ensembles immobiliers

A ce jour, il n'y a plus d'emprunts et de garantie en faveur de ces ensembles immobiliers.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

II.4.2. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions et agencements sur les investissements immobiliers 2001 et CAMPUS 2013-2014 :

- Gros œuvre :	70 ans
- Revêtement de façade :	12 ans
- Enrochements	30 ans
- Couverture :	30 à 33 ans
- Menuiseries extérieures et intérieures, huisseries, cloisons, et carrelage	30 ans
- Plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation et ascenseurs :	25 ans
- Electricité, câblage informatique et téléphonique :	12 ans
- Peinture, revêtement mural et de sols et de faux-plafonds	12 ans

Autres matériels :

- Matériels et outillage à caractère pédagogique	3 ans et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique :	3 et 5 ans
- Mobilier :	10 ans
- Autres matériels (restauration) :	8 à 10 ans

Voir tableau des immobilisations et tableau des amortissements

II.5. Immobilisations financières

- Un compte à terme d'une durée de 5 ans contracté en 2018 d'un montant de 102 K€ en garantie de l'emprunt CIC a pris fin du fait de la dernière échéance de l'emprunt en juin 2023.
- Des prêts PEEC sont enregistrés pour un montant total de 206 K€. Cela représente le cumul des participations des employeurs à l'effort de construction, appelé également dispositif du 1 % logement, versé de 2003 à 2023. Ces prêts seront remboursés par l'Action Logement après 20 ans suivant la date de versement par une demande volontaire du GIPAFOC. La première date d'échéance est en 2024 pour un montant de 6 K€.
- Des dépôts de garantie ont été versés pour un montant de 25 K€. Ils correspondent notamment à des dépôts de garantie relatif à des baux commerciaux pour les nouveaux sites IA (Pornic et Sables d'Olonnes) d'un montant de 21.6K€

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS : SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports	Virements de poste à poste	Diminution par cession à des tiers ou mise hors service	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Logiciels	206 617				206 617
Autres immobilisations incorporelles		37 616			37 616
Immobilisations incorporelles en cours		684 000			684 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	206 617	721 616			928 233
Construction sur sol d'autrui / immob.2001	6 983 154				6 983 154
Construction sur sol d'autrui / CAMPUS 2014	1 954 806				1 954 806
Agencements et aménagements divers sur constructions sur sol d'autrui	1 161 487	164 189			1 325 676
Constructions	10 099 447	164 189			10 263 636
Inst. Techniques, matériels et outillage à caractère pédagogique	240 733	61 523			302 256
Matériel de bureau et informatique	975 247	131 742			1 106 989
Mobilier	1 108 959	179 501			1 288 460
Matériel et équipement Restauration	287 400	8 762			296 162
Autres immobilisations corporelles	2 371 606	320 005			2 691 611
Immobil. corp. en cours / Projets immobiliers sites Nantes, Savenay et Sables d'Olonne		225 049			225 049
Immobilisations corporelles en cours		225 049			225 049
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 711 786	770 766			13 482 552
Compte à terme - garantie	101 710			101 710	
Prêt construction	185 285	20 630			205 915
Dépôts et cautionnements versés	3 359	21 680			25 039
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	290 354	42 310		101 710	230 954
TOTAL GENERAL	13 208 757	1 534 692		101 710	14 641 739

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AMORTISSEMENTS : SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
--

Immobilisations amortissables	Montant des amort. au début de l'exercice	Augment. : dotations d'exploitation de l'exercice	Augment. : dotations exceptionnelles de l'exercice	Virements de poste à poste	Diminut. : amort. afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Amort. Logiciels	133 048	17 392				150 440
Amort. autres immob. incorporelles		557				557
Amort. Logiciels	133 048	17 949				150 997
Amort. Construction sur sol d'autrui / immob.2001	4 753 265	177 942				4 931 207
Amort. Construction sur sol d'autrui / CAMPUS 2014	687 879	77 391				765 270
Amort. Agencements et aménagements divers sur constructions sur sol d'autrui	669 768	60 152				729 920
Amort. Constructions	6 110 912	315 485				6 426 397
Amort .Inst. Techniques, matériels et outillage à caractère pédagogique	155 423	40 511				195 934
Amort. Matériel de bureau et informatique	685 552	104 589				790 141
Amort. Mobilier	625 460	73 676				699 136
Amort. Matériel et équipement Restauration	242 963	18 900				261 863
Amort. Autres immobilisations corporelles	1 553 975	197 165				1 751 140
Total Général	7 953 358	571 110				8 524 468

Cabinet
Guillet Bouju Associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

II.6. Créances clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Le total des créances est de 2 198 K€ dont 62.3 % concerne la créance clients.

Voir tableau des provisions sur créances clients

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Provision sur créances clients

Clients	Montant brut début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises sur provisions	Montant net fin d'exercice	Montant net au bilan exercice N-1
Créances douteuses / créances clients		9 429		9 429	
Créances douteuses / Fact à établir		22 303		22 303	
Total Général		31 732		31 732	

GIPAFOC – IA

Exercice clos le 31 décembre 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Voir tableau des créances

ETAT DES CREANCES			
	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant à plus d'un an
Prêts PEEC _ Action Logement	205 915	6 187	199 728
Compte à terme en garantie de l'emprunt			
Autres immobilisations financières	25 039		25 039
Créances de l'actif immobilisé	230 954	6 187	224 767
Créances clients	593 562	593 562	
Créances Facture à Etablir	777 237	777 237	
Créances clients douteuses	31 733	31 733	
Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	56 576	56 576	
Personnel et comptes rattachés	3 279	3 279	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 815	9 815	
Etat et autres collectivités publiques			
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 594	9 594	
- Subventions d'exploitation à recevoir	16 628	16 628	
- Subventions d'investissement à recevoir			
Divers - produits à recevoir	4 909	4 909	
Comptes de liaison (comptabilité distincte)			
Débiteurs divers			
Créances de l'actif circulant	1 503 333	1 503 333	
Avances & acomptes	24 250	24 250	
Charges constatées d'avance	439 816	439 816	
Total Général	2 198 353	1 973 586	224 767

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

II.7. Etat des dettes à plus ou moins d'un an

Les dettes sont d'un montant total de 4 604 K€. dont :

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

ETAT DES DETTES				
	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant à plus d'un an et cinq ans au plus	Montant à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à plus de 2 ans à l'origine - Emprunt 2013-2018 Campus				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 093 552	1 093 552		
Fournisseurs Factures non parvenues	692 003	692 003		
Personnel et comptes rattachés	756 937	756 937		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	552 097	552 097		
Etat et autres collectivités publiques				
- Impôts, taxes et versements assimilés	191 290	191 290		
- Avances sur subventions				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	371 143	371 143		
Clients créditeurs, avances et acomptes reçus	112 490	112 490		
Comptes de liaison (comptabilité distincte)				
Autres dettes	14 609	14 609		
Dettes	3 784 121	3 784 121		
Produits constatés d'avance	820 127	820 127		
Total Général	4 604 248	4 604 248		

(1) Montant des remboursements des emprunts

20 341

(2) Montant du nouvel emprunt

Les produits constatés d'avance pour 820 K€ sont principalement relatifs à la facturation auprès des organismes financeurs Opco pour nos contrats apprentis en cours.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**II.8. Informations relatives au compte de résultat**

Le résultat de l'association GIPAFOC pour l'exercice 2023 s'établit à 1 870 K€ en baisse de 9.5% par rapport à 2022.

II.8.1. Résultat d'exploitation

○ Chiffre d'affaire

14.3M€, c'est le chiffre d'affaires formation de l'iA en 2023, en hausse de 180 K€ soit +1.3%. Neutralisé du périmètre Audencia, le CA de l'iA est en hausse de +6.9% passant de 13 387 K€ à 14 310 K€.

○ Charges d'exploitation

Elles se sont accrues de 12.8% en 2023. Elles s'établissent à 14.2M€.

II.8.2. Résultat financier

Les placements financiers ont généré des produits financiers pour un montant de 158 k€ en 2023. L'impôt enregistré dans les comptes pour 38 K€ sont calculés sur ces intérêts financiers.

II.8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 993 K€ et correspond à :

- des produits sur exercices antérieurs pour 780 K€. Il s'agit :
 - d'un ajustement de chiffre d'affaires de 2020 à 2022 suite à un changement de valorisation du chiffre d'affaires selon la méthode du bilan comptable de notre ERP en juillet 2023,
 - d'avoirs à établir sur des contrats d'apprentissage de 2020
- des reprises de quote-part de subvention liée aux amortissements des bâtiments cofinancés avec la Région Pays de la Loire pour 214 K€

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Compte	2022	2023
Produits sur ex/antérieur suite changement de valorisation du chiffre d'affaires (2020 à 2022)	cpte 772000		779 796
Total produit sur exercice antérieur	SOUS TOTAL		779 796
Quote-Part Sub. Bâtiment / invest 2001 et 2014	cpte 777000	173 914	173 914
Quote-Part Subv. Equipement / invest 2013 à 2021	cpte 777000	52 329	39 798
Total quote part de subv. Invest. virées au résultat	SOUS TOTAL	226 243	213 712
Charges exceptionnelles sur opérations gestion	cpte 671000		
Total charges exceptionnelles	SOUS TOTAL		
RESULTAT EXCEPTIONNEL SUR EVEN. COURANTS	SOUS TOTAL	226 243	993 508

II.9. Intéressement des salariés aux performances de l'association

Un nouvel accord d'intéressement aux performances de l'association pour 2022 à 2024 a été signé le 21 décembre 2021 avec le représentant syndical.

Huit indicateurs de performance ont été définis et donnent lieu à un versement d'un intéressement aux salariés en fonction de leur atteinte.

Le reversement entre les bénéficiaires sera égalitaire pour être en phase avec l'objectif commun recherché d'associer les salariés à la bonne marche de l'établissement.

A ce titre, il a été constitué au 31 décembre 2023, une provision de 156 K€ pour le montant brut.

III. Autres éléments d'information**III.1. Informations en matière de crédit-bail**

Néant

GIPAFOC – IA

Exercice clos le 31 décembre 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

III.2. Effectif en Etp et en nombre

Effectifs	ETP annuel	ETP au :	Effectifs (en nombre) au	ETP annuel
	2023	31/12/2023	31/12/2023	

Salariés				
Cadres et professions supérieures	21	21	21	17
Administratifs non cadres	56	60	64	45
Formateurs	60	62	67	53
Apprentis, contrats de pro et stagiaires	4	5	5	5
Total ETP / salariés	141	148	157	120

Prestations extérieures (ETP facturé)			
Personnel mis à disposition - Adm. Cadres et non cadres	1		1
Portage salarial et intervenants externes : Formateurs	44		41
Intérim : personnel pédagogique	3		2
Total ETP / prestations extérieures	47		44

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

III.3. Tableau de flux de trésorerie et tableau de financement

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Voir tableau joint

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (CRC 99-02)		
GIPAFOC-IA	31/12/2023	31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE (A)		
Résultat net	1 870 394	2 066 740
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</i>	<i>278 706</i>	<i>807 174</i>
(-) Quote part de subvention d'investissement reprise	-213 713	-237 284
(+) Amortissements et Provisions classés en FDR (hors dotation et reprise sur actif circulant)	492 419	1 044 458
(-) Plus values de cession = -(cpt 775 - cpt 675 - diminution autres immos financières)		
Marge brute d'autofinancement	2 149 100	2 873 914
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
- Clients	4 334 136	-366 177
- Autres actifs	95 772	-379 940
- Fournisseurs	-881 408	-771 474
- Autres passifs	1 122 488	598 593
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 820 088	1 954 916
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)		
- Acquisitions d'immobilisations (**)	-1 534 692	-743 353
- Augmentation des dettes fournisseurs d'immobilisations	370 118	0
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt (cpt 775)		0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 164 574	-743 353
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)		
+ Subventions reçues	0	66 849
+ Emissions d'emprunts	0	0
- Remboursements d'emprunts et variation sur immobilisation financière	81 369	-91 351
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	81 369	-24 502
Incidence des variations de cours de devises (D)		
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C+D)	5 736 883	1 187 061
TRESORERIE D'OUVERTURE	5 007 919	3 820 858
TRESORERIE DE CLOTURE (*)	10 744 802	5 007 919

GIPAFOC – IA

Exercice clos le 31 décembre 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

SITUATION FINANCIERE		GIPAFOC-IA			
BIENS	31/12/2023	31/12/2022	FINANCEMENTS	31/12/2023	31/12/2022
			FONDS PROPRES		
			Capital et réserves	8 402 036	6 335 296
Actifs incorporels	777 236	73 570	Résultat	1 870 394	2 066 740
Immobilisations corporelles	5 109 081	4 891 474	-	-	-
Immob.financières	230 955	290 354	Autres fonds propres		
-	-	-	Subvention	2 387 902	2 601 614
			Provisions	1 533 161	1 611 852
			Emprunt long moyen terme	0	20 341
TOTAL BIENS STABLES	6 117 272	5 255 398	TOTAL FINANC. STABLES	14 193 493	12 635 843
<i>Fonds de roulement négatif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Fonds de roulement positif</i>	<i>8 076 221</i>	<i>7 380 445</i>
Stocks					
Créances clients	1 471 601	5 805 737	Fournisseurs	1 785 554	2 666 962
Autres débiteurs	24 250	21 850	Autres dettes + PCA	2 447 550	1 325 062
TOTAL BIENS CIRCULANTS	1 495 851	5 827 587	TOTAL FINANC. EXPLOITAT.	4 233 104	3 992 024
B.F.R.		1 835 563	B.F.R.	2 737 253	
Liquidités	10 744 802	5 007 919	Fournisseurs d'immobilisations	371 143	1 025
CCA	439 816	537 988	Découvert & ICNE sur emprunts	0	0
TOTAL LIQUIDITES et CCA	11 184 618	5 545 907	TOTAL FINANCEMENTS CT	371 143	1 025
<i>Trésorerie positive</i>	<i>10 744 802</i>	<i>5 007 919</i>	<i>Trésorerie négative</i>		
TOTAL GENERAL	18 797 741	16 628 892	TOTAL GENERAL	18 797 740	16 628 892

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

IV. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.